

# LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE 2016/2017



Conformément aux priorités définies lors de la Conférence des présidents d'Abidjan des 15 et 16 juin 2015, la Feuille de route propose de mettre en œuvre des actions axées principalement sur les thèmes suivants :

**I L'AVENIR DES MÉDIAS AUDIOVISUELS DE SERVICE PUBLIC**

**II L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION AUDIOVISUELLES**

**III LA PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR DANS LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE**

**IV LA CONSERVATION DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES**

Par ailleurs, et ce conformément à la Charte de partenariat, le REFRAM apportera sa contribution et participera aux activités thématiques de l'OIF en rapport avec le secteur de l'audiovisuel, notamment en matière de :

- ▶ Égalité HOMME-FEMME;
- ▶ Protection des mineurs ;
- ▶ Régulation en période électorale.

Pour la mise en œuvre de la présente Feuille de route, les axes prioritaires identifiés seront déclinés en activités sous forme de conférences, de colloques, de groupes de travail ou d'études, qui seront organisées par le REFRAM par le truchement de ses membres.

*Adoptée le Mardi 16 Juin 2015.*

LORS DE LA 4ÈME CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DU REFRAM,  
À ABIDJAN.